



CONTRAT DE RÉSERVATION 2020 - Booking Form 2020

Nom - Name: _____ Prénom - First name: _____

Adresse - Address: _____

Code postal - Post code: _____ Ville - Town: _____

Pays - Country: _____ Date de naissance - Date of birth: _____

Portable - Mobile Phone : +33 _____

Téléphone fixe - Telephone number : +33 _____ Email -E Mail address : _____

Liste des personnes séjournant sur l'emplacement - People staying on the pitch:

NOM - Name	PRÉNOM - First name	DATE DE NAISSANCE Date of birth	SEXE - Sex

VOTRE SÉJOUR (minimum 7 nuits) - Your stay (minimum 7 nights)

ARRIVÉE - Arrival

DÉPART - Departure

Arrivée à partir de 15h00 - Arrival from 3.00pm

Départ avant 12h00 - Departure before 12.00pm

TYPE D'INSTALLATION - Camping equipment

Caravane - caravan Tente - tent Camping-car- Motor-home Dimension- Size: _____

Immatriculation - Number plate: _____ Marque - Brand: _____ Couleur - Color: _____

+ EMPLACEMENT - Pitch

Bord de mer
Near the sea

Proche sanitaires
Near the sanitary

Proche aire de jeux
Near the playground

Ombragé
Shaded

Ensoleillé
Sunny

+ OPTIONS - Options

Electricité (16 ampères)
Electricity 3.50€ par jour

Chien (limité à 3 par emplacement)
Dog (max 3 per pitch) 1.70€ par chien/ jour

Véhicule supplémentaire (Limite de 2 véhicules par emplacement)
Additional vehicle (max 2 vehicle per pitch)

3.00€ par jour

Consigne
Lockers (subject to availabilities)
Sous réserve de disponibilité à la réservation

Nous nous efforçons de prendre en compte vos remarques et demandes et vous prions de croire que nous faisons au mieux pour les satisfaire en fonction du planning de réservation.
We will do our best to respect your requests (in the sun or shade, near the sea or playground etc...) - subject to availability.

Arrhes (30% du montant total) - Deposit (30% of the total)

Réglé par chèque bancaire
(à l'ordre de « Régie Camping Port Sable »)

Par carte bancaire (by crédit card)

Par chèques vacances



Vous utilisez les services des ports et mouillages communaux** merci de nous transmettre une copie de votre contrat de passage plaisancier.
** remise de 5% sur la location d'emplacement

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de ventes, du règlement intérieur et déclare les accepter.
I certify to have read the terms and conditions, campsite rules and accept them.

A - At: _____ Le - Date: _____ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :
Signature with « read and approved »



Article 1 : Réservation

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du Camping Municipal de Port Sable et des conditions énoncées ci-après. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée. En cas de litige le tribunal administratif de Rennes est seul compétent.

La réservation n'est effective qu'après confirmation et encaissement des arrhes par le gestionnaire.

- A la réservation: versement des arrhes* soit 30% du total du séjour par chèque, chèques vacances ou carte bancaire (paiement par téléphone ou via notre site internet). Sauf pour les séjours d'une nuit, versement de la totalité.
 - Solde du séjour la veille de votre départ.

*les arrhes: l'annulation de la réservation entraîne la perte du montant versé mais ne vous oblige pas à l'exécution du contrat (versement de la totalité du séjour)

Article 2 : départ anticipé et annulation de séjour réservé

- Annulation: par courrier postal ou électronique au minimum 24h avant la date d'arrivée inscrite au contrat de réservation
- Aucune réduction ne sera consenti pour une arrivée retardée ni pour un départ anticipé, même dans le cas où le camping en aurait été avisé.
- En cas d'annulation de séjour, les arrhes sont perdues sauf pour cause de santé sur présentation d'un certificat médical.

Article 3 : Horaires d'arrivée et départ

Le jour d'arrivée et de départ est au choix.

Arrivée à partir de 15h et départ avant 12h00. Camping à la nuitée de 15h00 à 12h00. La prolongation de séjour est possible sur demande et en fonction de nos disponibilités.

En cas d'arrivée retardée merci d'avertir la réception dès que possible. La réservation sera conservée 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, la réservation disparaît.

Article 4 : Emplacement

L'emplacement est déterminé en fonction des exigences des plannings de réservation par le gestionnaire ou son représentant.

Article 5 : Animaux domestiques

Nos amis les animaux sont admis dans ce camping. Les chiens sont admis moyennant une redevance par nuit et par animal. Ils devront être vaccinés (antirabique à jour) tatoués ou pucés. Le carnet de vaccination vous sera demandé à votre arrivée. A cette occasion nous vous rappelons qu'en application de la loi 99-5 du 6 janvier 1999, les chiens de première catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping, et les chiens de deuxième catégorie acceptés toujours muselés et tenus en laisse par une personne majeure, sur présentation du permis de détention.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Campings dans le but de faciliter la gestion des séjours et des historiques, mesurer votre satisfaction et vous informer.

Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : campings@arzon.fr



Article 1: Reservation

Any reservation implies the acceptance of the internal regulation of the Municipal Campsite of Port Sable and the conditions expressed below.

Any reservation is not transferable and cannot be given up or sublet.

Reservation is effective only after confirmation and collection of the deposit by the administrator.

- In the reservation: payment of a deposit* is 30 % of the amount of the stay. Except for stay of one night, payment in its entirety.
- Pay of the stay the day before the departure.

*deposit: cancellation of the reservation entails the loss of the amount of the deposit but does not oblige you the execution of the contract.

Article 2: Booking Cancellation

- Cancellation: by simple letter or by mail 24h minimum before the arrival date write on the booking-contract.
- No refund will be granted for a delayed arrival, an early departure or absences in the course of stay even if the campsite is informed before.
- In case of cancellation of the stay, the deposit is lost.

Article 3: Schedules arrivals and departures

The day of arrival and of departure is at choice.

Arrivals are from 3.00 pm and departures are before noon.

An overnight stay is from 3 pm till noon.

An extra time stay is possible according to our availabilities.

In case of a delayed arrival, please inform the reception as soon as possible. The reservation is kept 24 hours after the planned date of arrival. Crossed the deadline, the reservation is lost.

Article 4: Pitches

Pitch is determined, according to requirements of the booking schedule, by the manager or his representative.

Article 5: Pets

Pets are allowed in the campsite. Dogs must pay a fee per day and per animal. They must be inoculated (updated ant rabies) and tattooed. The pad of vaccination will be asked you upon your arrival. In this occasion, we remind you that in application of the Law 99-5 of January 6th, 1999, the dogs of first category are forbidden within the campsite, and the dogs of the second category are accepted, muzzled and held in leash by a major person, on production of the licence of detention.

Information collected in this form are record in a computerise file by campsite team with the aim of making stays and history management easier, measure your satisfaction and informed you.

In compliance with the law "RGPD", you can contact: campings@arzon.fr to use your right access to your data and correct or remove it.